

REPUBLIQUE DU BENIN



**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL
ET PRIMAIRE**



**INSTITUT NATIONAL POUR LA FORMATION
ET LA RECHERCHE EN EDUCATION**



SERVICE DE LA FORMATION



**MODULE DE PREPARATION AU
CERTIFICAT D'APTITUDE A L'INSPECTION
PRIMAIRE (CAIP)**

Année 2018

SOMMAIRE

N°	LIBELLÉ	PAGE
1	<i>Mot du Directeur de l'INFRE.</i>	5
2	<i>Note à l'attention du candidat postulant au CAIP.</i>	7
3	<i>Note introductive.</i>	9
4	PÉDAGOGIE	13
5	<i>Thème n°1 : Education de qualité, sans exclusion, équitable avec possibilité d'apprentissage tout au long de la vie.</i>	15
6	<i>Thème n°2 : Education et démocratie.</i>	27
7	<i>Thème n°3 : La formation de l'esprit scientifique (Recherches personnelles).</i>	43
8	<i>Thème n°4 : Education et égalisation des chances (Recherches personnelles).</i>	45
9	<i>Thème n°5 : La communication à l'école (Recherches personnelles).</i>	47
10	CULTURE GÉNÉRALE	49
11	<i>Thème n°1 : La criminalité et le terrorisme.</i>	51
12	<i>Thème n°2 : L'humanité face au développement de l'intelligence artificielle.</i>	61
13	<i>Thème n°3 : Le défi du développement durable. (Recherches personnelles)</i>	71
14	<i>Thème n°4 : Démocratie et liberté. (Recherches personnelles)</i>	73
15	<i>Thème n°5 : Le phénomène de la violence dans un état de droit. (Recherches personnelles)</i>	87

MOT DU DIRECTEUR

Chère candidate et cher candidat, tu viens de t'inscrire pour la formation à distance à l'INFRE en vue de ta préparation pour affronter avec succès les épreuves du concours de Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire (CAIP). Ton choix est salubre.

Mais sache que ton option ne sera payante que si tu t'évertues au quotidien à t'approprier le contenu du présent module. L'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) est prêt à t'accompagner dans ce sens.

Le processus de la formation à distance pour lequel tu as opté est un chemin parfois parsemé d'embûches. Pour surmonter les difficultés, il te suffira de t'organiser avec méthode et d'utiliser de façon rationnelle et rigoureuse ton temps.

En effet, le laxisme et l'amateurisme doivent être proscrits chez tout candidat sérieux à un examen ou à un concours de surcroît professionnel.

Ainsi menée, ta démarche sera à coup sûr, couronnée de succès. Sois en rapport étroit avec l'équipe technique de l'INFRE et n'hésite pas à la contacter à toute occasion. Rédige à temps les devoirs qui te seront proposés et ce, de façon personnelle. Ce sont là, les exigences de la formation à distance : les devoirs sont adressés à toi seul(e) et non à un groupe ; tant il est vrai que c'est individuellement qu'au concours, chaque candidat(e) fera preuve de ses propres acquis. Cependant, l'étude en groupe ne doit pas être bannie. Bien au contraire, elle est fortement recommandée, compte tenu de l'échange fructueux de savoirs et d'opinions qu'elle favorise.

Ton avenir est précieux et dépend fortement de cette préparation à distance. Etablis donc un emploi du temps qui allie harmonieusement tes obligations professionnelles et sociales. Une fois établi, il te revient de t'y conformer scrupuleusement et avec rigueur.

Nul doute que toutes ces dispositions t'aguerriront pour affronter avec succès les épreuves ton concours.

Bonne chance à toi !

Pierre CHANOU

NOTE A L'ATTENTION DU CANDIDAT POSTULANT AU CAIP

Cher(e) candidat(e),

Bienvenu(e) au cycle de formation 2017-2018 de l'INFRE.

Tu viens de prendre une décision courageuse qui se traduit par ton inscription à la préparation au Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire (CAIP). Voici quelques obligations liées à ta décision :

- 1- La souscription à un contrat pédagogique avec une équipe de formateurs tenus de se conformer à un rigoureux calendrier de travail avec toi. En retour, il est attendu de toi que tu en fasses de même.
- 2- Ton désir d'évoluer au double plan socio-professionnel que traduit ta décision de t'inscrire, malgré tes devoirs professionnels quotidiens et tes charges sociales qui sont tout aussi importantes.

Te voilà donc engagé(e) dans un processus d'organisation et de respect rigoureux d'une discipline librement consentie dans la gestion quotidienne de ta vie dans le temps et dans l'espace.

Tu as opté pour un régime de travail rigoureux ; le rythme de tes journées doit connaître une réorganisation conséquente.

Exprime tes besoins en informations et l'équipe de l'INFRE est prête à te répondre et à te fournir tous les éclaircissements possibles.

Entretiens avec tes formateurs, un dialogue permanent et enrichissant.

Comme toute entreprise, la préparation d'un examen ou d'un concours est un projet important fait d'obstacles inévitables. Tu te dois de t'organiser pour les surmonter.

Au cours du cycle qui commence, tu auras à t'approprier le contenu des modules de formation, les techniques rédactionnelles de l'étude et à faire évaluer tes connaissances par la rédaction de sujets qui te seront proposés.

Le Chef du Service de la Formation,

Bio Luc AKIYO

I- NOTE INTRODUCTIVE

1-1. Contexte et justification

La condition sine qua non de l'admission à l'École de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Éducation Nationale (EFPEEN) des instituteurs ayant une maîtrise en sciences de l'éducation ou des Conseillers Pédagogiques aspirant à accéder au corps des Inspecteurs des Enseignements Maternel et Primaire, est leur réussite au concours probatoire au cours duquel ils doivent traiter une épreuve écrite dans chacun des deux domaines retenus à cet effet et qui sont la culture générale et la pédagogie.

C'est pour assurer l'encadrement des candidats qui se sont inscrits auprès de ses services compétents en la matière que l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation (INFRE) a organisé au profit de ceux-ci une session de formation à distance complétée par un regroupement des bénéficiaires pour une formation en présentielle de proximité.

1-2. Destinataires

Le présent Cahier du participant a été conçu et élaboré pour servir de documents de travail au cours de la session de formation que l'INFRE organise au profit des candidats qui se sont inscrits auprès de ses services compétents en la matière.

1-3. Descriptif de la formation et du cahier du participant

1.3.1. La formation

La formation dont il est question est conçue et organisée pour se dérouler sous la forme d'une session de formation à distance ponctuée d'une session de formation en présentielle.

1.3.2. Le cahier du participant

1.4. Objectifs poursuivis

Deux types d'objectifs ont été fixés à cette formation. Il s'agit d'un objectif général décliné en objectifs spécifiques.

1-4-1. Objectif général

Cette formation vise à préparer chaque participant à traiter avec toute l'efficacité, les épreuves de la session de novembre 2018 du concours probatoire du

Certificat d'Aptitude à l'Inspection Primaire (CAIP).

1.4.2. Objectifs spécifiques

À l'issue de cette session de formation et de façon spécifique, les participants :

- 1) se seront appropriés les développements des différentes séries de thèmes retenus en culture générale et pédagogie ;
- 2) auront acquis les outils linguistiques et les techniques de rédaction de la dissertation, de la contraction de texte et du commentaire composé.

1.5. Résultats attendus

À l'issue de cette session, tous les inscrits à l'INFRE ont mené les différentes activités programmées pour les deux phases de cette session de formation et qui consiste à :

- s'approprier les contenus des différents modules de formation élaborés à cet effet en culture générale et en pédagogie ;
- à se familiariser avec la rédaction de dissertations, de résumés de textes et de commentaires composés.

2.1- Présentation

Le présent document intitulé « cahier du participant » est conçu et élaboré comme un document de travail pour ses destinataires.

Dans cette logique il comporte les modules suivants :

- **Pédagogie**

1. Éducation de qualité, sans exclusion, équitable avec possibilité d'apprentissage tout au long de la vie.
2. Éducation et démocratie.
3. La formation de l'esprit scientifique.
4. Education et égalisation des chances.
5. La communication à l'école.

- **Culture générale**

1. La criminalité et le terrorisme.

2. L'humanité face au développement de l'intelligence artificielle.
3. Le défi du développement durable.
4. Démocratie et liberté.
5. Le phénomène de la violence dans un état de droit.

2-2. Mode d'emploi

Pour utiliser efficacement ce cahier, il convient que chaque participant tienne grand compte des directives et des consignes de travail données :

- pour la formation à distance, au niveau de chacun des modules qui le composent ;
pendant les journées de regroupement par le formateur dépêché sur le site de formation.

A- PÉDAGOGIE

THÈME N° 1 :
ÉDUCATION DE QUALITÉ, SANS
EXCLUSION, ÉQUITABLE AVEC
POSSIBILITÉ D'APPRENTISSAGE
TOUT AU LONG DE LA VIE

Introduction

L'éducation constitue à la fois un droit fondamental pour l'homme et un moyen pour atteindre d'autres droits. C'est pour cela que le quatrième Objectif du Développement Durable (ODD4) a proposé qu'elle soit garantie à tous les hommes et femmes du monde entier sans discrimination et ceci à tous les âges. Il est exactement formulé comme suit : **«Garantir une éducation de qualité sans exclusion et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ».**

On comprend alors pourquoi les États s'en préoccupent pour en faire un moyen de développement. Soulignons qu'il ne s'agit pas simplement de donner une éducation mais une éducation de qualité, inclusive qui reste à favoriser tout au long de la vie.

Qu'est-ce donc une éducation de qualité ? Comment comprendre l'expression « sans exclusion » ? Comment promouvoir une éducation tout au long de la vie ? Quels sont les intrants nécessaires pour garantir une éducation de qualité ? Quelles sont les contraintes qu'il faut gérer et quels sont les défis à relever ? Quelles sont les déclarations d'intention contenues dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) du Bénin et le Plan sectoriel de l'éducation post 2015 ?

ÉTAPE 1 : CLARIFICATION CONCEPTUELLE

1.1. Éducation de qualité

Une éducation de qualité est une éducation qui répond aux besoins des individus et qui développe des compétences de vie courante en eux. Ils doivent savoir lire, écrire et calculer. Mais pour en arriver là, quelques conditions primordiales sont requises : *des enseignantes et enseignants compétents, des outils de qualité et un environnement d'apprentissage de qualité* (Woloschuk, 2014)¹.

En termes clairs, avec les ODD, un engagement est pris en faveur d'une amélioration des acquis de l'apprentissage. Ceci implique d'une part le renforcement des ressources, des processus d'évaluation des résultats, la

¹Woloschuk, D. (2014). Qu'est-ce qu'une éducation de qualité ? [perspectives.ctf-fce.ca/fr/article/3025/].

mise en place des mécanismes pour mesurer les progrès, le recrutement des enseignants de manière adéquate, la mise à disposition des enseignants et des éducateurs des moyens d’agir, d’une formation et des qualifications professionnelles satisfaisantes et d’autre part qu’ils soient motivés et soutenus au sein de systèmes gérés de manière efficace et efficiente, puis dotés de ressources suffisantes.

Pour assurer la promotion d’une éducation de qualité, le Bénin s’est doté d’un document de référence pour offrir aux apprenants et aux enseignants un cadre scolaire décent et des conditions de travail motivantes. Le document de référence élaboré dans cette optique est intitulé *École de Qualité Fondamentale (EQF)*.

L’EQF y est définie comme « Un établissement scolaire ouvert à toutes les catégories d’enfants et qui, sans aucune forme de discrimination négative, offre à ses élèves et à son personnel, un cadre de travail approprié et un encadrement efficace dans des conditions de travail motivantes et valorisantes. »

Toutes les interventions et tous les investissements faits pour offrir aux générations montantes une éducation de qualité auront pour point de mire le concept de l’École de Qualité Fondamentale. Toutes ces interventions devront converger pour que, progressivement, chaque établissement scolaire :

- dispose, au regard des normes retenues en la matière, des différentes catégories de ressources (ressources humaines, matérielles, didactiques, financières et autres) nécessaires pour offrir aux élèves, aux personnels enseignant et non enseignant, le cadre de travail requis en vue de favoriser l’efficacité des activités pédagogiques ;
- gère rationnellement et utilise effectivement les ressources disponibles, de manière à atteindre les objectifs poursuivis et à produire les résultats attendus.

1.2. Sans exclusion

« Sans exclusion », c’est ne pas exclure et ne pas exclure, c’est inclure. Il s’agit donc de l’inclusion en éducation ou d’une éducation inclusive.

L'éducation inclusive est un processus qui vise à accroître la participation et à réduire l'exclusion en répondant efficacement aux différents besoins éducatifs de tous les apprenants.

Généralement, elle prend en compte les besoins individuels en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants des rues, filles, groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques, enfants issus de familles démunies financièrement, enfants issus de familles nomades/réfugiées/déplacées, enfants vivant avec le VIH/SIDA et enfants handicapés (Handicap International, 2012).

En effet, l'inclusion est considérée comme un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. De ce fait, elle présage la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe tous les enfants de la tranche d'âge concernée, et la conviction qu'il est de la responsabilité du système éducatif général d'éduquer tous les enfants (UNESCO, 2005). Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale (Handicap International/Togo, UE, 2010).

Par ailleurs, l'éducation inclusive conserve comme objet, le fait d'apporter des réponses adéquates aux besoins d'apprentissage très divers qui s'expriment dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle. À ce niveau, il ne s'agit pas seulement de trouver une réponse à la question de « comment intégrer certains apprenants dans l'enseignement général ? » mais de réussir à transformer les systèmes éducatifs et les autres cadres d'apprentissage pour les adapter à la diversité des apprenants. Autrement dit, la démarche inclusive s'efforce de permettre aux enseignants et apprenants de se sentir à l'aise avec la diversité et d'y voir un défi et un enrichissement pour l'environnement d'apprentissage plutôt qu'un problème (UNESCO, 2005).

En réalité, l'inclusion vise l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous

les apprenants en s'intéressant aux enfants scolarisés qui peuvent se sentir exclus. Ainsi, un soutien supplémentaire est apporté aux élèves au sein du système scolaire ordinaire. De plus, elle reste une façon d'agir pour offrir un accès égal à l'éducation. Dès lors, quatre éléments essentiels sont supposés occuper une place importante dans la conceptualisation de l'inclusion :

- *L'inclusion vue comme un processus* : l'inclusion doit être envisagée comme la recherche perpétuelle de meilleurs moyens de répondre à la diversité. Aussi, consiste-t-elle à apprendre comment vivre avec la différence et comment en tirer des leçons.
- *L'inclusion s'attache à identifier et à lever les obstacles* : il s'agit d'utiliser des éléments de nature diverse pour stimuler la créativité et la capacité à résoudre les problèmes.
- *L'inclusion s'intéresse à la présence, à la participation et aux acquis de tous les élèves* : ici, la « présence » s'applique au lieu où l'éducation est dispensée aux enfants, ainsi qu'à la fiabilité et à la ponctualité de leur fréquentation scolaire ; la « participation » renvoie à la qualité de ce qu'ils y vivent, et doit donc intégrer le point de vue des apprenants ; les « acquis », enfin, désignent les résultats de l'apprentissage sur l'ensemble du programme, et non pas seulement les résultats des tests ou examens.
- *L'inclusion nécessite qu'une attention particulière soit accordée aux groupes d'apprenants susceptibles d'être exposés à un risque de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire* : il revient de faire en sorte que les groupes, les plus statistiquement « à risque », restent l'objet d'un suivi attentif. En cas de besoin, des mesures doivent être prises pour s'assurer de la présence, de la participation et de l'acquis de ces groupes d'enfant dans le système éducatif.

1.3. Apprentissage tout au long de la vie

Selon le dictionnaire Le Petit Robert, l'apprentissage « est la modification durable du comportement d'un sujet (humain ou animal) grâce à des expériences répétées »². Il peut être défini comme l'acquisition de savoir-faire, c'est-à-dire le processus de pratiques, de connaissances, de compétences, d'attitudes ou

²Dans le dictionnaire Le Petit Robert *subverbo* apprentissage, Paris, Maury, 2006, p.121, 2^{ème} colonne.

de valeurs culturelles et de réactions émotionnelles (Omrod, 1999), par l'observation, l'imitation, l'essai, la répétition et la présentation. En d'autres termes, l'apprentissage consiste donc à acquérir ou à modifier une représentation d'un environnement de façon à permettre des interactions plus efficaces. Pour Abrami et *al.* (1996, p. 11), l'apprentissage est « *un processus qui aboutit, au niveau de la pensée et du comportement, à un changement relativement permanent résultant de l'expérience et de la pratique* ».

Aujourd'hui, apprendre prend une signification toute nouvelle. Pour la société toute entière, les institutions éducatives et pour les individus, le nouvel apprentissage s'inscrit dans un cadre économique et politique dont les objectifs sont la compétitivité, l'employabilité et l'adaptabilité des forces de travail (Alheit et Dausien, 2005).

Le paradigme de l'apprentissage tout au long de la vie est conceptualisé et promu par l'UNESCO depuis les années 1970. Il s'agit d'une philosophie, d'un cadre de pensée et d'un principe d'organisation pour l'éducation (UIL, 2010).

Selon le rapport Delors (1996), l'apprentissage tout au long de la vie doit mettre l'accent sur les quatre (04) piliers de l'éducation à savoir :

- apprendre à apprendre ;
- apprendre à faire ;
- apprendre à vivre ensemble ;
- apprendre à être.

Il prend en compte tous les domaines de la vie et offre des possibilités d'apprentissage formel, non formel et informel pour les personnes de tous âges. A ce titre, l'apprentissage tout au long de la vie constitue un tremplin pour l'installation des valeurs de paix, de démocratie, de tolérance, de compréhension interculturelle, d'égalité de genre et de respect de la planète (UNESCO, 2014) nécessaire au développement socioéconomique de toute nation.

Pour atteindre cet objectif stratégique, certaines conditions sont à observer.

ÉTAPE 2 : LES BASES REQUISES POUR ASSEOIR LE TYPE D'ÉDUCATION PRÉCONISÉ

Pour obtenir une éducation de qualité tout au long de la vie, plusieurs intrants sont nécessaires. Il s'agit, entre autres, du recrutement en nombre et en qualité suffisants d'enseignants, de la disponibilité d'infrastructures, d'équipements et mobiliers de qualité et de l'élaboration de programme et des manuels de qualité.

2.1. Les enseignants de qualité (Intrant Qualité Enseignant – IQE)

Pour être en mesure de dispenser une éducation de qualité, il est nécessaire que les établissements scolaires respectent les normes EQF qui avaient déjà prévues les quatre (04) éléments que voici :

- i. tous les enseignants ont la formation professionnelle de base. En termes clairs, chaque enseignant devra recevoir une formation initiale avant son entrée en fonction ;
- ii. au moins 50% des enseignants ont le diplôme professionnel d'enseignement requis. Dans ce cadre, l'Institut National pour la Recherche et la Formation Éducation (INFRE) avait reçu pour mission de préparer efficacement les enseignants pour l'obtention de leur diplôme professionnel ;
- iii. la directrice ou le directeur est titulaire du diplôme d'enseignement requis ;
- iv. la directrice ou le directeur est formé à la gestion administrative, pédagogique et financière de l'école.

2.2. Curricula et matériels didactiques de qualité en nombre suffisant

Pour toujours être en mesure de dispenser une éducation de qualité, les éducateurs et les apprenants doivent disposer d'un ensemble cohérent de documents de travail et des kits adaptés aux besoins du milieu et aux exigences des différentes matières prévues dans les programmes d'études.

- ***Pour les enseignants***

Il est nécessaire de fournir :

- les profils d'entrée et de sortie des élèves au niveau de l'école maternelle et de chacun des trois sous-cycles de l'enseignement primaire ;
- les programmes d'études accompagnés de guides pédagogiques et d'instruments d'évaluation des acquis des apprenants ;
- les manuels scolaires et les cahiers d'activités ;
- les matériels didactiques nécessaires pour les différentes matières à enseigner.

- ***Pour les élèves***

Il est nécessaire de fournir :

- les manuels scolaires et les cahiers d'activités ;
- les kits de travail nécessaires pour les activités à mener dans les différents champs de formation ;
- les infrastructures et le mobilier conformes aux normes.

Les programmes et guides pédagogiques ou programmes-guide, en harmonie avec le profil de l'élève et adaptés aux besoins du milieu doivent être conçus. Les manuels de mathématique et de français seront élaborés conformément aux grandes lignes tracées par les programmes. Ils répondront eux aussi aux normes de qualité.

2.3. Infrastructures, équipements et mobiliers de qualité

Il importe, en outre, d'avoir des infrastructures, équipements et mobiliers conformes aux normes et en nombre suffisant pour que tous les élèves, les enseignants et les directeurs puissent se sentir à l'aise pour mieux accomplir la tâche qui leur incombe. Dans les pays sous-développés comme le nôtre, le minimum manque parfois dans ses domaines ; les bâtiments n'ont pas toujours la forme et les dimensions requises ; il n'y a pas toujours une place assise pour chaque élève. Tels sont les éléments qui devront être disponibles dans l'environnement scolaire ainsi que l'équipement et les mobiliers.

L'option de l'amélioration de la qualité rime bien avec celle du gouvernement à travers son PAG et le Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) post 2015.

2.4. Mode de gestion des ressources

La qualité des prestations offertes par le système éducatif à travers les établissements scolaires dépend aussi bien de la disponibilité en quantité et en qualité des différentes catégories de ressources (humaines, matérielles, et ressources financières et temporelles...) que de la qualité du mode d'organisation et de gestion mis en œuvre aux divers niveaux considérés.

Le mode d'organisation et de gestion sera de qualité, si et seulement si il permet d'établir une relation optimale et efficiente entre les ressources disponibles et les résultats produits. Pour ce faire, il est indispensable de mettre en place un système de gestion efficient couplé avec un système de suivi et d'évaluation efficace.

2.5. Coopération entre professionnels de l'éducation et communauté

Les conclusions auxquelles ont abouti toutes les recherches en éducation réalisées au Bénin et dans la sous-région convergent sur le fait que, la coopération entre les professionnels de l'éducation et la communauté est l'une des conditions à remplir pour réussir dans ce secteur d'activité.

C'est pourquoi l'implication de la communauté dans l'animation et dans la gestion de l'éducation, est dorénavant perçue comme la pierre angulaire du mode d'organisation de gestion de l'éducation formelle. Dans cette logique, l'école qui cherche à dispenser le type d'éducation recherché, s'évertue à adopter un mode de fonctionnement et de gestion qui s'appuie sur une collaboration franche et fructueuse entre le personnel enseignant et la communauté.

Ainsi mise à contribution et responsabilisée, celle-ci participe activement à la gestion, à l'animation de l'école.

ÉTAPE 3 : QUELQUES PROPOSITIONS POUR ASSURER UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, INCLUSIVE ET ÉQUITABLE

Six (06) propositions peuvent être faites pour atteindre les objectifs fixés par l'ODD4.

3.1- Redonner à l'éducation sa priorité nationale

Les conditions d'apprentissage des jeunes, des adultes, de même que les conditions d'exercice du personnel de l'éducation se dégradent très vite. C'est pour cette raison qu'il importe de lancer aux sociétés africaines en général, et béninoise en particulier, un appel pressant pour qu'elles redonnent à l'éducation sa place de priorité nationale. Ainsi, il urge de lui consacrer les ressources à la hauteur des exigences et des besoins.

3.2- Favoriser la constitution d'un réseau afin de promouvoir la coopération entre les professionnels de l'éducation

Il est souhaitable que soit favorisée la constitution d'un réseau de l'éducation du préscolaire à l'université mais plus particulièrement entre les écoles de formation des enseignants qui y interviennent. Cette constitution va permettre des échanges entre formateurs puis entre formateurs et élèves-maîtres.

3.3- Assurer de meilleures conditions d'apprentissage et de réussite pour tous

Le projet de l'éducation aujourd'hui est d'offrir une formation de base de qualité à tous les enfants. Tous les élèves doivent avoir un diplôme de base. Il ne doit pas avoir d'exclus du système éducatif. Il faut donc agir sur les personnes qui peuvent venir au secours des apprenants.

3.4- Améliorer les conditions d'exercice pour une éducation de qualité

Pour améliorer les conditions d'apprentissage et de réussite pour tous les apprenants, il est nécessaire d'améliorer les conditions de vie des enseignants et d'exercice des enseignants. Il faut rendre la profession attrayante en entourant ceux qui l'exercent déjà de beaucoup de soins. Ceci doit conduire inévitablement au dernier point.

3.5- Reconnaître et valoriser le travail du personnel de l'éducation

Le travail de l'enseignant est parfois sous-estimé. Cela décourage le personnel enseignant et tous ceux qui travaillent dans ce réseau. Il importe de reconnaître et de valoriser le travail que font les enseignants et leurs auxiliaires.

3.6- Promouvoir la coopération entre l'école et la communauté

L'éducation de qualité pour tous ne saurait se concevoir sans l'adhésion et l'implication des parents d'élèves et de la communauté dans la planification et la mise en œuvre des activités prévues à cet effet. C'est pourquoi il est nécessaire d'initier, de développer et de pérenniser une franche collaboration entre les professionnels de l'éducation et la communauté.

THÈME N° 2 :
ÉDUCATION ET DÉMOCRATIE

Introduction

Lorsque nous menons une réflexion sur nous-mêmes et jetons un regard d'analyste sur le comportement de nos semblables, il nous vient du coup à l'idée que l'homme est d'instinct grégaire ; et ce grégarisme l'amène vers les autres hommes pour échanger avec eux sur des préoccupations diverses. Mais l'histoire des faits sociaux nous enseigne entre autres que, depuis la nuit des temps, la vie en communauté n'est pas restée sans engendrer des contrastes violents, des oppositions brutales, des chocs résultants des désaccords, même à l'échelle des peuples et des nations. Et c'est à la Grèce antique que l'humanité doit son salut en héritant d'une de ses trouvailles relatives à la gestion de la cité, qu'est la démocratie. Cette dernière, en tant que système politique est née de l'échec fort assourdissant des systèmes politiques déshumanisants.

En effet, le besoin et l'impératif de vivre ensemble manifestés par les humains ont conduit à l'organisation de la société. Dès lors, ce contrat social qui est l'expression même de la façon dont l'homme se conçoit et conçoit ses semblables, ainsi que sa façon de se projeter dans l'avenir, a généré diverses formes de gestion politique. Ainsi, des régimes autocratiques, la plupart des sociétés humaines sont passées au régime démocratique.

Ce type de régime qui vise la réhabilitation ou la reconstruction de l'homme suite à sa déshumanisation orchestrée par les pouvoirs dictatoriaux a besoin de s'assurer une pérennisation, après s'être assuré une légitimation. Ceci passe par la formation civique et intellectuelle du citoyen et donc par l'éducation. A partir de cet instant le couple Education et Démocratie semble renvoyer à terme, à un seul et unique objectif : la libération de l'homme du joug des abus des systèmes autocratiques sous lesquels il ploie en vue de sa responsabilisation permanente. Mais de quoi est constitué l'univers sémantique de ces deux concepts ? Quels sont les avantages et les limites de l'éducation à la démocratie ? Quels en sont les éléments essentiels, et comment l'école contribue-t-elle à atteindre cet objectif ? Voilà autant de préoccupations auxquelles le présent développement tentera de répondre.

I- CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES

L'expression «Education et Démocratie» entretient un lien fort particulier avec d'autres expressions telles que « Education à la démocratie», «Education démocratique» ou encore «l'Ecole au service de la démocratie». Sans vouloir s'engager dans des dédales d'une différenciation stérile, il convient de comprendre que toutes ces expressions traduisent toutes, comme s'il en était besoin de le montrer encore, le désir de faire de l'homme un citoyen libre, épanoui et responsable.

A propos du terme «Education», il existe une flopée de définitions tirant leur source des expériences des hommes, de leur origine culturelle ou de leur statut professionnel. Mais dans le cadre de la présente production, nous en avons retenu quelques-unes. Voici ce qu'en disent Emile DURKHEIM et la Ligue Internationale de l'Education Nouvelle.

Pour DURKHEIM l'éducation est « *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné* »

Avec la Ligue Internationale de l'Education Nouvelle, on retient que l'Education consiste à favoriser le développement aussi complet que possible des aptitudes de chaque personne à la fois comme individu et comme membre d'une société régie par la solidarité. Elle est inséparable de l'évolution sociale ; elle constitue une des forces qui la détermine. Le but de l'éducation et ses méthodes doivent donc être constamment révisés à mesure que la science et l'expérience accroissent notre connaissance de l'enfant, de l'homme et de la société.

En résumé, l'éducation est une science qui vise à former l'homme dans toutes ses dimensions : **physique** (santé, force, beauté et expérience corporelles, etc.) ; **intellectuelle** (acquisition du savoir, du savoir-faire, du savoir-être, du savoir agir, éducation des sens, du jugement, de la raison) ; **manuelle** (développement des habiletés, de l'égalité, d'adresse, d'apprentissage d'un métier, etc.) ; **sociale** (comportements sociaux devant lui permettre de s'intégrer sans heurt parmi ses semblables) ; **morale** (culture des vertus, conscience

morale pour distinguer le bien du mal et opter pour le bien, le savoir-vivre, l'esprit de solidarité, de développement du cœur, la formation du bon citoyen).

S'agissant du concept «Démocratie» le dictionnaire numérique Encarta le définit comme un « régime politique fondé sur la souveraineté des citoyens élisant librement leurs représentants ».

Selon le *Dictionnaire universel*(2015), ce terme signifie « régime politique où la souveraineté est exercée par le peuple ». C'est en d'autres termes « le régime politique dans lequel le peuple exerce la souveraineté lui-même sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (démocratie directe) ou par représentants interposés (démocratie représentative)» d'après le dictionnaire *LAROUSSE*. La démocratie est donc en dernier ressort, le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

Il convient de signaler que les questions liées à la politique et à l'éducation ont toujours, depuis des lustres préoccupé et passionné les hommes, quels que soient leurs statuts social, intellectuel, professionnel, etc. Cet engouement manifesté pour l'éducation et pour la démocratie explique la flopée de leurs approches définitives. Mais dans le cadre du présent exposé, il n'est point question de faire un listing de ces approches aussi diverses que variées et dont certaines sont même - osons le dire - discutables à bien des égards. Il s'agit beaucoup plus de dégager une synthèse globale de ces approches définitives. Aussi est-il aisé de constater que les concepts "Education et Démocratie" sont complémentaires. Par ailleurs, l'éducation à la démocratie revient à l'apprentissage aux enfants, citoyens de demain, des règles et principes régissant le pacte ou le contrat social consubstantiel à la liberté. Du coup, le rôle de l'école se résume à la libération et à la responsabilisation permanente de l'homme vis-à-vis de lui-même, de la société, et de l'environnement.

Quels sont donc les avantages et les limites de l'éducation à la démocratie ?

II- AVANTAGES ET LIMITES DE L'EDUCATION A LA DEMOCRATIE

La construction d'un monde meilleur est possible à partir d'une éducation qui est capable d'imprimer une transformation. Pour ce faire, il faut promouvoir dès l'école une éducation pour une citoyenneté globale et planétaire dans le

cadre d'une éducation permanente à la démocratie. Il s'agit d'une éducation qui contribuera à la formation de citoyens responsables, engagés pour la justice et le développement durable. L'éducation à la démocratie permet d'asseoir un système qui éduque au respect et à la valorisation des diversités comme source d'enrichissement humain, à la défense du milieu et à la consommation responsable, au respect des droits humains individuels et collectifs, à la parité du genre, au dialogue comme outil pour la résolution pacifique des conflits, à la responsabilité et à l'engagement pour une société plus juste et solidaire.

Dans une éducation à la démocratie, l'enseignant perçoit l'apprenant comme un élément d'une communauté et évoluant dans une communauté. Ainsi, il lui accorde et lui garantit le droit d'émettre son opinion et d'accorder à ses pairs le droit d'en émettre. C'est cet échange que favorise le jeu de la démocratie. Sur le plan du savoir, l'élève se rend vite compte que la vérité n'est le monopole de personne, mais elle est plutôt la résultante des opinions échangées ou la confrontation d'idées. Sur le plan social, l'idée de consensus est reconnue et promue. Ce qui permet de développer l'écoute, la tolérance, l'acceptation de l'autre, la remise en cause de ses propres idées, etc. L'éducation démocratique est d'abord une éducation à l'utilisation de la liberté qui implique le respect des règles que se sont données l'ensemble des acteurs de la vie sociale scolaire. C'est une éducation aux vertus démocratiques que sont le dialogue, la tolérance, l'égalité des droits. L'éducation à la démocratie développe l'autonomie du citoyen en ce sens qu'il s'impose intérieurement un certain nombre de comportements favorables au libre jeu de démocratisation.

A travers l'éducation à la démocratie, l'enfant acquiert des connaissances, de bonnes habitudes, à se préparer à intégrer sans heurts sa société. Elle amène également l'enseignant et l'apprenant à prendre en main les préoccupations de l'école. Toute société qui en fait son cheval de bataille au quotidien crée ainsi toutes les conditions sine qua non pour faire de ces enfants des citoyens dignes, développeurs épris de paix et de justice, évoluant dans un environnement stimulant et sécurisant. Mais au-delà de ces quelques avantages sus-évoqués, peut-on considérer l'éducation à la démocratie comme une entreprise infaillible, autrement dit, une panacée à tous les problèmes qui se posent à l'école et à la société ?

Un observateur français dit de la démocratie que « *c'est le pouvoir donné aux fourmis de manger les éléphants* ». Ceci s'explique par le jeu des lois qui permettent aux plus faibles de se voir loger à la même enseigne que les plus forts en matière de droits et de devoirs. Mais il ne faut pas perdre de vue que dans la réalité, bien des réglages restent encore à faire pour asseoir une société concrètement et véritablement démocratique, à tous points de vue. En effet, les tergiversations, les hésitations, les rétropédalages observés sur le plan socio-politique aux Etats-Unis, pays considéré aujourd'hui comme l'un des pays de grande démocratie, sont symptomatiques des limites de l'éducation à la démocratie.

L'école, dans son organisation même est tout sauf démocratique, car si la démocratie se caractérise par un pouvoir auquel chacun peut recouvrer et par une constitution juridique ou une loi fondamentale, déclarant la liberté et l'égalité de chacun en principe, l'école n'est pas démocratique : d'un côté, elle participe d'une inégalité entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, de l'autre, sa fréquentation est obligatoire. Comme le fait remarquer Jean Marc FERRY, la relation pédagogique est « asymétrique » ; elle n'est ni égalitaire ni libre : « égalité et liberté » sont en effet des projets correspondant à l'idéal d'une identité mûre, émancipée dont la réalisation suppose précisément une éducation.

En outre, l'éducation a pour visée de conduire l'élève hors de l'état mineur vers sa « majorité ». Autrement dit la relation pédagogique n'est une relation d'intercompréhension visant « l'entente » de deux partenaires égaux. L'un des deux partenaires, l'enseignant, donne à apprendre, c'est-à-dire qu'il constitue le médium par lequel l'enfant ou le jeune s'insère dans le monde, dans l'expérience sédimentée dans le savoir, les valeurs et les normes, apprend en accéléré ce que l'humanité a retenu comme vision du monde, pour être seulement en mesure de critiquer celles-ci et faire pleinement usage de sa liberté. Même dans ce processus d'apprentissage déjà problématique, le manque/l'insuffisance cruels du matériel didactique et d'apprentissage, les classes à grands effectifs, les locaux de fortune, l'insuffisance de qualités morales, sociales, et intellectuelles chez certains enseignants, la pénurie d'enseignants, les grèves - bien qu'étant un droit pour le travailleur, violent le

droit de l'élève et du bénéficiaire des services sociaux -, constituent autant d'éléments qui montrent les limites de l'éducation à la démocratie.

Aussi bien au niveau de l'école que de la société, la primauté est donnée à la majorité sur la minorité : un bon principe démocratique ! Mais il peut arriver que l'individu ait raison sur le groupe, et la minorité sur la majorité. Cette dictature des textes ne garantit donc pas toujours l'équité, la justice et la paix sociale.

Par ailleurs, il arrive trop souvent que les intellectuels exploitent à leur avantage les non-dits des lois pour assujettir les faibles. De même, dans le processus de l'éducation tel que perçu par DURKHEIM, on note une dictature des adultes qui exercent une hégémonie sur les jeunes, alors qu'en démocratie « Nous sommes tous égaux », dit-on.

Le plus souvent, une frange du corps social a tendance, au nom de la démocratie, à confondre liberté et anarchie et à croire ainsi que dire ce qu'on pense, c'est se laisser aller à des impolitesses, faire ce qu'on veut sans parfois tenir compte de l'autre. L'éducation morale doit permettre de préparer à la jouissance de la liberté et provoquer la réflexion intellectuelle sur son propre comportement pour faire de chacun un citoyen digne et éclairé. Il n'y a donc pas en réalité démocratie sans réflexion intellectuelle sur sa conduite et partant sans éducation morale.

La démocratie nécessite, en effet une prise de conscience de l'existence d'autres êtres ayant les mêmes droits que soi-même. Au regard de ces défis que l'éducation à la démocratie doit relever, il convient de retenir que ce système politique de gestion de la cité qui permet au peuple d'exercer sa propre souveraineté ne s'acquiert jamais sans effort. Elle exige un long et précieux apprentissage qui permet à chacun et à tous de jouir pleinement de la vraie liberté, liberté sans laquelle il ne peut y avoir d'épanouissement de la personne humaine. Mais ne convient-il pas d'identifier les éléments constitutifs de l'éducation à la démocratie ?

III. ELEMENTS ESSENTIELS D'UNE EDUCATION A LA DEMOCRATIE

L'éducation à la démocratie repose sur un certain nombre de préalables ou socles énoncés par Philippe MEIRIEU comme principes possibles pour une

éducation démocratique. Il s'agit entre autres des considérations ci-après :

- L'éducation n'est pas un processus de fabrication, mais l'accompagnement de l'émergence d'un sujet libre. C'est pourquoi aucun système éducatif ne saurait être astreint à une « obligation de résultats ». En revanche, il est astreint à une « obligation des moyens » et doit rendre compte de la manière la plus transparente possible de tous les moyens qu'il met en œuvre pour lutter contre l'échec scolaire générateur de détresse individuelle et sociale, qui compromet l'avenir de la société toute entière et génère, sur la durée, d'immenses coûts sociaux .
- Dans la société démocratique, l'éducation est consubstantiellement éducation à la démocratie : elle forme des citoyens capables de comprendre le monde entier, de définir ensemble le bien commun et de travailler à plus de solidarité entre les hommes et les peuples.
- L'éducation est une responsabilité collective à l'égard du futur. Elle conditionne l'avenir du monde. Les parents, les enseignants et cadres éducatifs, les associations, les hommes et femmes de communication, les artistes et, plus généralement tout le tissu social exercent ensemble cette responsabilité. Dans une société démocratique, « le projet éducatif » est l'affaire de tous et chacun doit y contribuer.
- En ce qu'elle conditionne l'avenir de la démocratie et la pérennité du monde, l'éducation ne peut être soumise à la logique marchande et aux intérêts à court terme des puissances économiques. En ce qu'elle se donne pour objectif la formation des personnes, l'éducation ne peut être soumise à l'obligation de résultats et son efficacité ne peut être mesurée en termes de performances.
- La qualité de l'éducation doit être évaluée en tenant compte des finalités de cette dernière. Outre les critères concernant le niveau scolaire des élèves, elle doit intégrer des indicateurs concernant la formation citoyenne : apprentissage de la décision collective et de la démocratie représentative, autonomie documentaire, esprit critique à l'égard des médias, initiatives solidaires, développement de la créativité.

- Si l'éducation n'est pas toute puissante dans la mesure où elle s'exerce dans les contextes politiques et économiques déterminés, elle n'en dispose pas moins de marges de manœuvres réelles. Les éducateurs et éducatrices doivent identifier ces marges de manœuvres afin de pouvoir y développer une pédagogie de la liberté.
- Les parents sont les premiers éducateurs. Mais l'exercice de la parentalité ne s'improvise pas. Les évolutions actuelles de la structure familiale, mais aussi, plus largement, des situations sociales, imposent une réflexion sur les conditions d'exercice de la parentalité. Elles exigent des Etats, le développement d'une formation à la parentalité, en particulier en direction des populations les plus fragiles.
- Plus généralement, et pour faire face aux nouvelles données du monde contemporain, il faut promouvoir toutes possibilités en matière de réflexion sur l'éducation : les parents, les enseignants et les acteurs sociaux de toutes sortes doivent pouvoir travailler ensemble sur des questions comme l'exercice de l'autorité et l'usage des sanctions, l'accès à la lecture critique, le bon usage des médias, etc.
- Les savoirs scolaires doivent permettre à l'enfant de comprendre le monde dans lequel il vit et, en particulier, de connaître toutes les étapes de la construction progressive de l'humanité : apparition du monde et de l'homme, développement des sociétés de droit, émancipation de l'homme à l'égard des forces de la nature, construction des savoirs par rapport à toutes les formes de superstitions, reconnaissance progressive de la dignité de tous les humains, efforts des hommes en faveur de la solidarité et contre toutes les formes de repliement et de dictature. Cette évolution vers plus de liberté et de solidarité, ainsi que la lutte contre tous les obstacles qu'elle a rencontrés, constitue le fil directeur de l'élaboration des programmes scolaires.
- Ce fil directeur doit exister dès l'éducation infantine qui doit devenir un droit reconnu par tous les Etats. La scolarisation de la petite enfance à partir de trois (03) ans est un moyen indispensable pour lutter contre l'inégalité des conditions sociales et des environnements culturels.

- L'ensemble des savoirs scolaires peut être regroupé, d'une part, en deux grands types de « savoirs transversaux » :
 - Savoir communiquer par oral, par écrit, avec son corps, en utilisant des outils mathématiques, les technologies de la communication et au moins une autre langue vivante que sa langue paternelle ;
 - Savoir créer avec des mots, son corps et toutes sortes de matériaux, à partir d'approches différenciées de démarches créatrices et de manière individuelle et collective.

A travers ces deux champs de « savoirs transversaux » et en travaillant à leur formation la scolarité doit, d'autre part, s'attacher à trois champs de savoirs spécifiques qui conditionnent l'accès à une citoyenneté lucide et solidaire :

- L'éducation à la santé, à l'environnement et au développement durable ;
- L'éducation scientifique et technologique qui permet de comprendre le fonctionnement et les dysfonctionnements des objets techniques usuels ainsi que les enjeux liés au statut et à l'usage de la science ;
- L'éducation à la citoyenneté par la découverte de l'histoire de l'émergence de la démocratie et l'expérimentation de ses principes et de ses modes de fonctionnement dans des cadres et sur des objets adaptés au niveau de développement de l'enfant.

Ces quelques dispositions visent à terme à développer les valeurs telles que le dialogue, la liberté, la solidarité, la culture de la paix, l'acceptation et le respect de l'autre, le droit à la différence, etc., éléments essentiels d'une éducation à la démocratie. Ces éléments exigent l'équilibre qui se traduit par une certaine stabilité sur le plan affectif avec ses avantages, la lucidité qui recommande que l'école qui se veut démocratique n'accepte point d'abandonner l'individu aux conséquences négatives de l'évolution, mais plutôt de le préparer à dominer ces changements en le dotant d'outils adéquats, le goût de vivre qui se traduit par la motivation, l'aspiration à vivre en transcendant les contraintes extérieures (le milieu familial qui renforce un conditionnement négatif, un milieu scolaire qui n'éduque pas à l'action, un éducateur qui décourage par son comportement et enlève de ce fait toute envie de se donner au travail, etc.)

Mais dans ces conditions, quel rôle revient à l'école ?

IV. RÔLES DE L'ÉCOLE DANS L'ÉDUCATION A LA DÉMOCRATIE

L'apprentissage de la démocratie commence dès l'école primaire pour s'achever à l'école de la vie. Ainsi, l'école n'est pas concevable sans l'exercice réel et quotidien de la démocratie. Même sous le régime le plus dictatorial, l'école reste et demeure le lieu par excellence et par essence de la démocratie. Elle est en amont et en aval de tous les mouvements sociaux ayant conduit à l'amélioration du bien-être et au développement intégral de l'homme et de la société.

Par ailleurs, l'école donne, par son fonctionnement, la preuve qu'elle secrète au quotidien l'éducation à la démocratie. En effet, on y constate la démocratie de l'élève qui, en quête du savoir, ne cesse d'interpeller le maître afin qu'il lui montre le chemin pour y parvenir ; la démocratie du maître qui, de recherches en explications, ne cesse de se remettre lui-même en question pour répondre au mieux aux attentes de l'élève, dans un dialogue constant et une tolérance de tous les instants. La tolérance, vertu cardinale et condition sine qua non de la démocratie, est vécue de façon spontanée et naturelle à l'école. Tolérance de l'élève qui accepte ses maîtres, venus de partout, avec leurs caprices et leurs humeurs, leur pauvreté et leur richesse ; il les accepte simplement, assuré que tous ensemble ils contribueront à lui donner confiance dans sa quête de réalisation de soi. Tolérance du maître, qui ne choisit pas ses élèves, mais les prend tous autant qu'ils sont et d'où qu'ils viennent, fils de noble ou de manant, il les prend tout simplement pour les amener ensemble vers demain.

Tolérance de l'école où tous, élèves et maîtres, riches et pauvres, forts et faibles, ceux venus du nord et ceux venus du sud, s'acceptent différents pour vivre complémentaires dans une ambiance de saine émulation où la diversité ne nuit pas à l'unité mais la renforce et l'embellit.

C'est l'école ou du moins c'est à l'école de promouvoir les vertus naturelles de solidarité, de convivialité, de dialogue etc. Elle fait comprendre aux apprenants que les différences sont nécessaires à l'unité et qu'ils devront se retrouver demain dans la vie, comme ils se retrouvent aujourd'hui à l'école, venus du

bord de la mer et du pied des montagnes, pour bâtir la cité des hommes, asseoir la culture de l'universel.

Dans le même ordre d'idées, l'école doit continuer à :

- mettre en œuvre les principes des méthodes actives ;
- apprendre à connaître l'enfant grâce à l'instauration et au maintien d'un climat de confiance réciproque et tenir compte de lui effectivement dans la programmation et le déroulement des activités pédagogiques ;
- entretenir le dialogue et la relation multilatérale de communication ;
- favoriser le travail individuel et le travail en équipes dans toutes les activités scolaires ;
- diversifier les activités et les méthodes d'enseignement pour satisfaire les attentes de tous les élèves en général ;
- pratiquer la pédagogie ascendante en encourageant la production des enfants ;
- utiliser le plus souvent le milieu comme source d'informations et point de départ de l'acte éducatif afin d'intéresser les élèves.

L'école contribue à l'éducation à la démocratie en privilégiant la promotion des droits humains, de la démocratie en tant que système social, politique qui restitue libertés et pouvoirs de décisions à l'ensemble des acteurs sociaux, qui reconnaît les décisions émanant du dialogue institutionnalisé, le développement durable, la paix.

De même, en diffusant la culture pour préparer les citoyens de demain à être plus conscients que ceux d'aujourd'hui, elle favorise l'enracinement de la démocratie. Par ailleurs, elle prend – ou doit prendre- une longueur d'avance sur la société par sa capacité à présenter aux élèves ce qu'il y a de mieux dans la société contemporaine et à les préparer aux changements possibles. A cet effet, elle est à la fois un conservatoire pour les cultures qu'elle diffuse mais aussi un laboratoire d'expérimentation des progrès de la démocratie.

En poursuivant les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de bien-être, de l'épanouissement de l'homme, de la culture de la paix et du développement durable, et en se remettant sans cesse en cause, l'école conditionne plus que jamais et plus que toute autre institution sociale, la vie démocratique.

CONCLUSION

De toute évidence, toute société considérée comme une entité vivante est souvent confrontée à des choix qui conditionnent son existence en même temps que sa perpétuation. L'un de ces choix auquel l'humanité accorde la primauté aujourd'hui est la démocratie qui, dans son fonctionnement, se dote d'un mode de formation de l'individu pour son insertion dans la communauté et donc pour sa survie. Et l'une des plus puissantes institutions sociales que l'humanité a secrétées pour jouer ce rôle de formation est l'école. Ainsi, l'éducation et la démocratie sont intimement liées. Elles visent toutes la libération de l'homme des jougs de l'obscurantisme et de toutes formes d'oppression, afin d'en faire un homme intégral, un acteur conscient de ses responsabilités de gestionnaire et de développeur de la société.

Mais du point de vue structuraliste et fonctionnaliste, cette institution ne s'accommode pas toujours avec l'antithèse de l'irrespect, du mépris des convenances, du refus de l'autorité, de la relation de domination (verticalité et unilatéralité), du mépris du devoir qui sont entre autres des éléments essentiels qui cimentent une bonne éducation à la démocratie ponctués de l'équilibre, de la lucidité, du goût de vivre, de la gestion rationnelle du patrimoine national, du respect de la dignité humaine. Tout ceci nous incline à affirmer avec force que l'éducation à la démocratie est une quête permanente qui exige conscience, discernement, apprentissage et dialogue. L'importance de cette dernière vertu est telle que Paolo FREIRE, dans La pédagogie des opprimés affirme : « *Le dialogue est la rencontre des hommes pour apprendre ensemble à agir* ».

SUJET D'ÉVALUATION

Commentaire composé

Texte :

Je crois que les principes sur lesquels est fondé le système éducatif sont encore notablement en retard sur les principes démocratiques, ou même qu'ils leur sont plus ou moins contraires ...

Notre conception éducative est tout imprégnée encore du principe d'autorité qui fausse, non seulement l'éducation morale, mais aussi l'éducation intellectuelle. Une classe d'école n'est en rien l'image d'une république en miniature ; c'est au contraire, en petit, une monarchie absolue : d'un côté, un maître, un régent à pouvoirs absolus ; de l'autre, des sujets dont les désirs personnels ou l'initiative sont réduits au minimum. (Il est vrai que ce régime est, dans la réalité, heureusement tempéré et adouci par l'affection que les maîtres portent à leurs élèves et par l'intelligence ou le doigté avec lesquels ils l'appliquent ; il n'en est pas moins vrai qu'il est d'essence autocratique, un legs des régimes sociaux ou politiques du passé. Ce sont des adultes qui ont introduit la démocratie ; ils ont bien démocratisé la société des adultes, mais ils ont oublié de démocratiser celle des enfants !) Eh bien, comment voulons-nous former les qualités que nous constatons tout à l'heure être indispensables à l'avènement d'une saine démocratie, en élevant la jeune génération dans des cadres d'inspiration nettement autoritaire ? Nous ne pouvons accomplir ce miracle de préparer des enfants à être de libres citoyens, obéissant à des mobiles intérieurs, en leur apprenant, vingt années durant, à n'être que des sujets soumis à une autorité extérieure.

Dr CLAPAREDE (Education fonctionnelle, Delachaux et Niestlé), 1931.

Consigne

Faites de ce texte un commentaire composé que vous organiserez à votre gré. Vous pouvez par exemple montrer comment l'auteur peint le retard qu'accuse l'école face aux principes démocratiques.

BIBLIOGRAPHIE

1. **CHAMPY, Ph., ETEVE, C.**, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de formation, RETZ, Paris, 2011.
2. **RAYNAL, F., RIEUNIER, A.** Pédagogique : dictionnaire des concepts clés, ESF, Paris, 1997.
3. Dictionnaire numérique Encarta, 2009.
4. Dictionnaire Universel, 2015.
5. **PERRENOUD, Ph.**, Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude : savoirs et compétences dans un métier complexe, ESF, Paris, 1996.
6. **GAY, J.C.**, Valeurs de la démocratie et valeurs de la République, IUFM, Auvergne, 2011.
7. **FERRY, J.-C.** Les Puissances de l'expérience, Ed. du Cerf, Paris, 1991.
8. **FORESTIER, C.** « Apprendre et vivre la Démocratie à l'école » In Les Cahiers d'Education & Devenir, Numéro 2 – 1991/1992.
9. **GOLLOB, R. et al.**, Eduquer à la démocratie (vol I), Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2012.
10. **STATIUS, P.** « Education et Démocratie : analyse d'une tension » In Revue de Recherches en Education, N°13 (115-127), 2009.

THÈME N° 3 :
LA FORMATION DE L'ESPRIT
SCIENTIFIQUE
(Recherches personnelles)

THÈME N° 4 :
ÉDUCATION ET ÉGALISATION
DES CHANCES
(Recherches personnelles)

THÈME N° 5 :
LA COMMUNICATION À L'ÉCOLE
(Recherches personnelles)

SUJET D'ÉVALUATION

Commentaire composé

Texte : Autour de la norme langagière

La correction de la forme prend souvent le pas sur l'efficacité du message. L'important n'est pas d'être compris, mais de respecter les formes et les normes (Perrenoud, 1988 a). L'expérience de beaucoup d'élèves est d'être interrompus pour être repris sur la forme (« *On ne dit pas...* ») et de perdre le fil de leur propos ou de ne pas voir le sens de continuer.

Il arrive même qu'on réprimande un élève pour avoir dit quelque chose de juste trop tôt, coupant son effet au maître, qui voulait ménager le suspense, ou pour avoir anticipé sur le programme de l'année suivante, sur ce qu'il n'est pas censé le savoir encore.

Cependant, un enseignant qui « laisserait tout passer » se trouverait en butte aux critiques des parents, voire de l'inspecteur, de certains collègues, de certains élèves : incarner la norme est une des attentes traditionnelles à l'égard de l'école. L'enseignant n'agit pas en fonction de sa propre tolérance, mais en tant que délégué d'une « société » qui lui reprochera facilement son laxisme.

Par ailleurs, un rapport normatif à la culture, à la connaissance et à la langue est constitutif de l'identité d'une partie des enseignants. Il y a des choses qu'on « ne peut pas laisser dire ». Enfin, inculquer le respect de la norme fait partie des objectifs de l'enseignement, du cahier des charges. Il n'est donc pas facile de savoir quand le renvoi à la norme est formateur et quand il détourne d'un apprentissage plus important.

**Philippe PERRENOUD, « *La communication en classe : onze dilemmes,* »
In *Cahiers pédagogiques*, 1994, n° 326, p. 15.**

Consigne

Vous ferez de ce texte un commentaire composé que vous organiserez à votre gré. Vous pouvez par exemple montrer comment respecter en classe les formes de la communication sans réduire les élèves au silence ou aux banalités prudentes.

B- CULTURE GÉNÉRALE

THÈME N° 1 :
LA CRIMINALITÉ ET LE TERRORISME

INTRODUCTION

« L'histoire humaine n'est que l'histoire de l'asservissement qui fait des hommes, aussi bien oppresseurs qu'opprimés, le simple jouet des instruments de domination qu'ils ont fabriqué eux-mêmes, et ravale ainsi l'humanité vivante à être la chose de choses inertes ». Cette pensée de **Simone WEIL** extraite de son ouvrage intitulé **Oppression et liberté**, quoique vieille de plusieurs décennies, n'a rien perdu de sa plausibilité si l'on se réfère à toutes les formes de violence qui continuent de "dévorer" notre monde d'aujourd'hui mieux, nos sociétés. Ainsi, au nombre de ces formes de violence manifestes ou évidentes, nous nous employerons à aborder la criminalité et le terrorisme selon l'ossature que voici :

- I) Clarification conceptuelle
- II) Manifestations
- III) Causes
- IV) Conséquences
- V) Rôle de l'éducation dans la lutte contre ces fléaux sociaux.

I) CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Dans l'optique de mieux comprendre les différents contours du présent sujet intitulé : « *Criminalité et terrorisme* », il est nécessaire d'explicitier ces deux concepts car comme le dirait **Emile DURKHEIM** dans son ouvrage : **les règles de la méthode sociologique**, « La démarche du sociologue doit être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache de quoi il est question ».

1-1. LA CRIMINALITE

La criminalité, c'est le caractère de ce qui est criminel c'est-à-dire, condamnable, répréhensible du point de vue de la morale ou de la loi. Le criminel est alors une personne qui commet un crime entendu comme une infraction grave aux prescriptions, un acte blâmable. C'est l'ensemble des actes criminels considérés dans une société donnée, pendant une période donnée. Ainsi parle-t-on de criminalité informatique ou de cyber criminalité

de criminel de guerre comme celui qui a commis des atrocités au cours d'une guerre.

1-2. LE TERRORISME

C'est l'usage systématique de la violence (attentats, destructions, prises d'otages etc.) auquel recourent certaines organisations politiques pour favoriser leurs desseins. C'est aussi le recours systématique à des mesures d'exception, à des actes violents, par un Gouvernement agissant contre ses propres administrés et, par extension, contre les populations d'un Etat ennemi. En cela, on parle de terrorisme d'Etat. Le terrorisme, c'est également l'attitude d'intimidation, d'intolérance dans le domaine de la culture, de la mode etc.

II) MANIFESTATIONS DE LA CRIMINALITE ET DU TERRORISME

2-1. CAS DE LA CRIMINALITE

La criminalité fait partie des formes de violence plus ou moins manifeste, comme le terrorisme. Dans les deux cas, il y a l'utilisation de la force dans une situation d'interaction entre un ou plusieurs acteurs, à des degrés variables soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles. Les actes criminels se manifestent surtout par la destruction physique, matérielle ou morale, la guerre, les hold-up, la torture, le viol, le meurtre, l'infanticide, le proxénétisme, la tuerie et le carnage d'où intervient l'écoulement du sang humain. C'est le cas de la plupart des pratiques religieuses établissant un lien de sacrifices du sang entre les humains et le sacré. Rappelons-nous dans la Bible, d'Abraham devant sacrifier son fils, de Sodom et Gomorre, des cérémonies culturelles dites "Houétanou" où il faut sacrifier tel ou tel animal. La recrudescence des sacrifices humains encore appelés le rituel du sang qui défraie la chronique au Bénin s'inscrit dans cette veine.

Toujours dans cette série de manifestations de la criminalité, on ne doit pas occulter les commerces fructueux d'armes, les films d'horreur, de meurtre, de viols et de gangsters diffusés par la télévision, les manifestations exercées par certaines sectes et la cybercriminalité où les jeunes, sans foi ni loi, arnaquent des personnes détenant une manne financière dans leur compte.

Toutes ces manifestations criminelles montrent que la notion de criminalité est assez fluctuante, la société étant fondée à la base sur la violence.

2-2. CAS DU TERRORISME

Le terrorisme se manifeste par des attentats, la prise en otage, la contrainte et l'humiliation. Il se manifeste aussi par la prise des lois scélérates, les règlements de compte, les contrats gré à gré, les massacres de masse, les amendes et arrestations arbitraires ou politiques, les taxes et impôts démesurés et l'agitation de dossiers sensibles par tous ceux qui détiennent un pouvoir dont notamment les gouvernements.

III) CAUSES DE LA CRIMINALITE ET DU TERRORISME

Les causes de la criminalité et du terrorisme, deux phénomènes de la violence, se ramènent à cette dernière. Elles sont liées à la nature humaine donc à la psychologie, à la psychologie des profondeurs encore appelée la psychanalyse et à la sociologie.

3-1. LES CAUSES PSYCHOLOGIQUES

En étudiant la nature humaine dans ses structures ultimes, plusieurs savants et philosophes découvrent que l'Homme porte en lui les germes d'une violence latente, qu'il a tendance à la violence, à l'agressivité naturelle qui serait son propre, le déni de l'autre dans lequel n'est vu que l'adversaire potentiel, le sentiment du juste et de l'injuste chez un individu et la frustration qui peut résulter du sentiment de l'injuste. « Il a ce que je n'ai pas, il est ce que je ne suis pas, il peut ce que je ne peux pas ».

Plusieurs penseurs ont mis l'accent sur cet aspect de la nature humaine porteuse d'une violence intrinsèque. Ainsi, **Thomas HOBBS** voit dans l'homme un être bagarreur, violent, intrépide. **Emmanuel KANT** nous parle de l'insociable sociabilité de l'Homme. Quant à **Sigmund FREUD**, il découvre au cœur de la nature humaine des pulsions du plaisir mais aussi des pulsions de destruction et de mort. Ainsi, l'Eros (Dieu du plaisir) et le Thanatos (Dieu de destruction, de mort) coexistent chez l'Homme.

3-2. LES CAUSES PSYCHANALYTIQUES

La psychanalyse parle du raté du processus identitaire, de l'absence de références éducatives, du traumatisme, de violences subies précocement. En fait, cette science nous apprend que l'Homme est un nœud de tendances, de pulsions et d'impulsions qui cherchent toutes à se satisfaire. C'est l'instinct de plaisir qui constitue le fond et l'étoffe de chacun de nous. Mais face à l'individu, il y a la société qui veut se perpétuer dans son être en dehors de l'individu. Elle constitue une instance qui réprime les pulsions de l'individu. Ce faisant, il y a refoulement car la société ne déracine pas les pulsions et impulsions, elle les comprime. Celles-ci cherchent à revenir en surface et dès que l'occasion se présente, elles se présentent avec violence. Ainsi, du point de vue de la psychanalyse, **Sigmund FREUD** distingue trois (03) types d'instance de l'Homme :

- le sur-moi (la société qui joue le rôle de censeur par l'enseignement, la morale, la religion, par ses tabous et interdits). Il réprime les instincts.
- la conscience qui n'est que la surface où nous notons les faits.
- le ça qui est le subconscient où tout ce qui est refoulé s'en va s'accumuler pour revenir avec force et violence à la surface le moment venu, à la première occasion.

3-3. LES CAUSES SOCIOLOGIQUES

Les comportements violents de l'individu proviennent le plus souvent de l'histoire personnelle vécue par celui-ci c'est-à-dire, son milieu d'éducation, sa famille, comment il a supporté ses inhibitions, ses relations avec les parents et avec les autres. La plupart du temps, la violence de certains est le moyen pour se venger contre le manque de réussite de l'individu contre leur frustration. Il s'agit de tenir les autres en son pouvoir pour venger ou compenser l'affront fait à la nature. C'est à ce titre que les individus, les timides et les refoulés, dans l'intimité, se révèlent être des dictateurs dans l'exercice des fonctions publiques et on observe que la politique, l'argent, la justice, l'enseignement, le patronat, et les postes de direction créent des situations d'affirmation qui peuvent être vécues. La sociologie a mis également en

évidence l'éclatement de la famille, la dislocation des rôles parentaux, le rétrécissement de la famille, les transplantations de culture à culture, les tentations permanentes offertes par les sociétés de consommation, l'étalage libre de la violence à la télévision dans les films ou feuilletons, la circulation en images des cataclysmes, conflits, génocides, faits divers violents de l'actualité mondiale.

IV) CONSEQUENCES DE LA CRIMINALITE ET DU TERRORISME

La violence sous toutes ses formes dont notamment la criminalité et le terrorisme, produit des destructions ou barbaries individuelles ou collectives les plus horribles. La criminalité et le terrorisme engendrent la tuerie, la torture, le viol, le chômage, la misère et surtout, la destruction de l'environnement (extinction de certaines espèces animales et végétales). La liste des conséquences est longue. On ne saurait tout énumérer.*

V) ROLE DE L'EDUCATION DANS LA LUTTE CONTRE CES FLEAUX

La guerre qui prend naissance dans l'esprit de l'Homme c'est encore dans l'esprit de l'Homme qu'on doit semer les germes de la paix. C'est pourquoi l'éducation à un rôle déterminant à jouer dans l'élimination des actes de violences.

Le savoir, le savoir-faire, le savoir être et le savoir-vivre sont déterminants chez l'adulte notamment les parents et la société civile pour l'éducation des enfants à des comportements non violents.

Les adultes (parents) doivent avoir vis-à-vis des images, films et feuilletons violents une répulsion extrême pour amener les enfants à faire autant.

L'instauration de dialogues fréquents, francs et sincères sur les actes de violence sera de mise pour cultiver chez l'enfant l'esprit de discernement et de critique.

- Quant aux Etats et superpuissances, il est impérieux qu'ils prennent des initiatives pour limiter la prolifération des armes nucléaires et contrôler réciproquement la croissance de leurs panoplies stratégiques. En ce qui concerne l'école, elle doit, par le truchement de l'enseignement :

- former les apprenants dans le sens des valeurs démocratiques et des droits de l'Homme ;
- enseigner méthodiquement l'Education Sociale dont notamment la morale et le civisme.
- faire lire et commenter, par moment, le règlement intérieur qui prescrit des sanctions contre les violences de toutes sortes ;
- pratiquer l'APC qui fait travailler toutes les prédispositions de l'enfant et qui le socialise davantage.
- cultiver chez l'enfant l'esprit critique et l'esprit de discernement par la mise en œuvre de la stratégie du travail coopératif ou du travail en groupe dont le rôle est d'amener l'enfant à savoir accepter l'autre, à le respecter et à cultiver le respect de la différence et bien d'autres comportements pacifiques.

CONCLUSION

Dans ce monde que se sont fabriqués les Hommes, on est bien obligé de constater que la violence est partout. Sur tous les continents, les humains font du mal aux autres, à eux-mêmes, aux animaux et à la nature en général. Il n'existe pas de frontières géographiques, ni de limites pour la barbarie. La violence est devenue protéiforme comme l'hydre, repousse et resurgit partout. Elle se déplace et change d'aspect, toujours dramatiquement présent et dévorant. Elle revêt plusieurs formes : meurtre, prostitution, harcèlements sexuels, viols, tortures, guerres, génocides, terrorismes, figolages, chasses, carnivorismes, horreurs économiques, etc.

Devant ce constat terrifiant, on ne doit pas sombrer dans un désespoir ou dans un cynisme. Il ne s'agit pas de ne rien faire ou de se résigner à une lutte perpétuelle contre l'hydre en sachant qu'on sera toujours vaincu. Si on ne peut réduire le monstre en l'attaquant de front, il n'est pas pour autant inamovible. La violence n'est pas la résultante d'une nature humaine inflexible et définitive. Pour la mettre à nu et se donner les moyens de l'abattre véritablement, il faut remonter le long de ses racines et la regarder globalement car toutes les violences prennent leurs sources et leurs forces chez chaque

individu. Malgré les belles déclarations de principes, le réformisme parfois acharné et l'humanitarisme nettoyeur et rafistoleur, la situation est pire aujourd'hui qu'hier. Les paravents et les jambes de bois ne peuvent masquer l'horreur permanente de nos pseudo-sociétés. Les lois et règlements ne servent qu'à renforcer les violences et créent eux-mêmes des violences et l'éducation ne peut que les émousser ou leur donner une meilleure apparence.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- BETTELHEIM Bruno, **la violence existe en nous.**
- 2- CARON J.C **A l'école de la violence,** Aubier 1999.
- 3- DADOUN, **La violence,** Hatier, 1993.
- 4- DURKEIM Emile, **les règles de la méthode sociologiques.**
- 5- KADJA Germain, Dossier III/A – Conférence-débat donnée sur le thème : le phénomène de la violence dans le cadre de la préparation à l'écrit du BAIP/1995.
- 6- KANT **Emmanuel, Anthropologie du point de vue pragmatique.**
- 7- MICHAUD Yves, **Violence et Politique,** Galimard, Paris 1978.
- 8- PILOZ L. **Maîtriser la violence à l'école,** Berlin, 1999.
- 9- R. Girard, **La violence et le Sacré,** Grasset, 1972.
- 10-ROUSSEAU Jean Jacques, **Le contrat Social**
- 11-WEIL Simone In **Oppression et Liberté.**
- 12-ZORA, **Essai sur les Niolences,** 1999/2000.

Sujet 1 :

« Toute injustice met la paix en péril. Elle est une cause ou un facteur potentiel de conflits. C'est vrai à l'intérieur d'un pays, lorsqu'une élite de privilégiés de la fortune ou du pouvoir exploite les autres citoyens. C'est vrai entre pays lorsque, sous des formes nouvelles subtiles, il y a exploitation d'un pays par un autre et de même, lorsqu'un pays impose à un autre son système politique ».

Jean Paul II, Vatican, le 11/01/1986.

Consigne :

Commentez cette pensée à la lumière des exemples tirés de l'actualité nationale et internationale puis, exprimez votre point de vue sur la question.

Sujet 2 :

« La solution à la violence qui "dévore nos sociétés" n'est pas dans les rafistolages, les camouflages et les règlements ; mais dans un changement radical de direction. Si les Hommes décident de pousser vers la lumière, des racines informes, ils deviendront des arbres majestueux, et de parasites gloutons, ils deviendront des nourriciers généreux.

Et alors, l'Amour supplantera la violence ».

Essai de Zora – 1990/2000. P46.

[http://www.mutations-radicales.Org/article.php3?Id article=114.](http://www.mutations-radicales.Org/article.php3?Id%20article=114)

Consigne :

Commentez, à votre gré, la thèse de Zora.

Sujet 3 :

« Il est aberrant et hypocrite de prétendre éradiquer le crime et encore plus ses conséquences dans un monde qui a pour but la jouissance et la puissance, et où tous les moyens sont bons pour parvenir à ses fins. »

In Essai de Zora 1999/2000.

Consigne :

Discutez cette affirmation.

THÈME N° 2 :
L'HUMANITÉ FACE AU
DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

Introduction

Avec l'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), c'est un véritable boulevard d'euphorie, une révolution sans pareille mesure qui s'est introduite dans tous les domaines de la pensée et d'action du genre humain. Mais nonobstant cette révolution en termes d'avancées technologiques dans le développement de cette intelligence artificielle, des craintes subsistent quant à son utilisation puisque : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » a dit Rabelais.

C'est pourquoi, après avoir clarifié les concepts de l'humanité, du développement et de l'intelligence artificielle, nous montrerons les avancées technologiques du développement de l'intelligence artificielle. Nous n'oublierons pas d'aborder les avantages et les inconvénients de ces outils de communication avant de finir par le rôle de l'éducation face au développement de l'intelligence artificielle.

I.) Clarification conceptuelle

1.1. L'humanité

Le concept de l'humanité peut être défini comme le caractère de ce qui est humain par opposition à la divinité, à l'animalité. C'est un sentiment de bienveillance, de compassion envers autrui qui entraîne la bonté, la pitié, la sensibilité. C'est la nature humaine, le genre humain qui implique les Hommes en général. Traiter un coupable avec humanité en constitue un exemple.

1.2. Développement

C'est une notion ambiguë, appliquée à des idéologies latentes : évolutionnisme, croyance au progrès, mission civilisation de l'occident etc. La notion est souvent confondue à tort avec la croissance, notion purement économique, alors que le développement implique également des échanges sociaux et mentaux dans la population, des modifications de structures économiques et sociales.

Le lexique des sciences sociales de **Madeleine GRAWIT'Z** définit le développement comme le processus de maturation et de mutation par lequel un organisme se construit. Le développement implique tout phénomène et tout être vivant qui évolue en s'accroissant.

1.3. L'intelligence artificielle

Le concept de l'intelligence est un concept polysémique c'est-à-dire, à plusieurs sens. Il se définit comme la faculté de comprendre, de découvrir des révolutions (de causalité, d'identité, etc.) entre les faits et les choses. Ainsi, parle-t-on de l'intelligence pratique qui est une adaptation réfléchie de moyens à des fins, de l'intelligence conceptuelle qui prend en compte la faculté de connaître inséparable du langage et fondée sur la raison discursive. L'intelligence, c'est aussi l'aptitude à comprendre facilement, à agir avec discernement.

Quant au qualificatif artificiel, il relève du produit de l'action, de l'habileté humaine par opposition à naturel. Par exemple, on parle de la fécondation artificielle, des fleurs artificielles comme un rein ou une jambe artificielle. L'intelligence artificielle, c'est celle créée par l'homme, par la société ou par la civilisation. C'est l'ensemble de théories, de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence. Par cette expression, on entend aussi l'ensemble des techniques de développement des programmes informatiques complexes capables de simuler certains traits de l'intelligence humaine, apprentissage, raisonnement par inférence notamment. Le but de l'intelligence artificielle est de concevoir des systèmes capables de reproduire le comportement.

De ce point de vue par intelligence artificielle, on peut citer tous les produits de la technologie qui permettent la production, le traitement, le stockage et la diffusion ou la communication de l'information, sous forme de données de divers types (texte, son, images fixes ou animées, etc. « Ces technologies permettent l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines » (Basque et Lundren, Cayrol, 2002, P10). A titre d'exemple, on peut citer l'ordinateur, l'internet, la toile mondiale WWW encore appelée le Web, le Forum, le chat, les DVD et les CD, le téléphone portable... L'intelligence artificielle, c'est encore le numérique.

II.) Les avancées technologiques du développement de l'intelligence artificielle

Le terme intelligence artificielle encore appelé Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou encore le numérique, a souvent été utilisé

dans la littérature francophone au cours des années 1990 et au début des années 2000, pour caractériser certaines technologies dites « nouvelles ». L'intelligence artificielle s'est développée au cours de ces dernières décennies par le biais d'une quantité phénoménale de matériels, de logiciels et de services s'appuyant sur l'informatique, la microélectronique, les télécommunications (notamment les réseaux), le multimédia et l'audiovisuel de toutes sortes. Elle englobe les secteurs économiques suivants :

- Secteurs producteurs de TIC (fabrication d'ordinateurs et de matériels informatiques, de TV, radios, téléphones portables...).
- Secteurs distributeurs de TIC (commerce de matériels informatiques...).
- Secteurs des services de TIC (télécommunication, services informatiques, services audiovisuels...).

III.) Avantages et inconvénients de l'intelligence artificielle

3.1. Avantages

Ces technologies, lorsqu'elles sont combinées et interconnectées, permettent de rechercher, de stocker, de traiter et de transmettre des informations, sous forme de données de divers types (texte, son, images fixes ou animées, etc.), et permettent l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines. Il est de même pour l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement qui regroupent un ensemble d'outils conçus et utilisés pour produire, traiter, entreposer, échanger, classer, retrouver et lire des documents numériques à des fins d'enseignement et d'apprentissage.

Dans ce domaine de l'enseignement et par rapport au développement professionnel, l'introduction des technologies éducatives apparaît comme une opportunité pour développer de nouvelles approches pédagogiques visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation. Les TIC vont même jusqu'à se confondre avec l'innovation pédagogique souvent considérée comme le remède salutaire pour les systèmes éducatifs en crise. Qu'elles servent « à penser » (Arsac, 1987), « à représenter » (Linard, 1987) ou encore « communiquer » (Perriault, 1987) ou encore « à enseigner » (Moeglin, 1993,

Bruillard 1997), ces « machines » ont de toute évidence, un impact sur l'apprentissage.

Les TIC apparaissent à la fois comme un outil (wiki, blog, forum de discussion,...) mis au service de la formation des individus. Elles fournissent des moyens novateurs, non seulement pour la diffusion des connaissances mais aussi pour l'exploitation de stratégies d'apprentissages qui favorisent la construction des compétences. En plus d'offrir un soutien de diffusion enrichi (sons, images, animations, par le biais d'un site web ou d'une présentation Power Point), les TIC présentent de nombreuses et intéressantes possibilités pour les enseignants qui souhaitent expérimenter des activités où l'on cherche à rendre les élèves plus actifs et à les faire travailler ensemble à la construction de leurs connaissances. Du côté des élèves, l'introduction des technologies de l'information dans les classes permet aux élèves d'avoir accès à des sources d'informations plus complètes. L'enseignant ainsi que le manuel ne sont plus les seules sources d'informations. Plusieurs choix s'offrent à eux. D'ailleurs, l'intégration des TIC dans la classe permet d'instruire les élèves et de les socialiser davantage par rapport aux sites internet.

3.2. Inconvénients

L'intégration de l'intelligence artificielle dans le monde moderne génère beaucoup de conséquences négatives. Elle permet l'accès sans limite pour les jeunes, à des images extrêmement choquantes de violence, de pornographie et le risque de manipulation pour des adultes sans scrupule agissant par le biais d'internet pour parvenir à leurs fins (cybercriminalité).

Dans les administrations, le cerveau électronique peut remplacer six étages d'archives et d'employés et au sein des entreprises, plusieurs hommes dans la plupart des emplois. Cette situation se traduit par un chômage accru et le désespoir. Dans le domaine éducatif, le phénomène du téléphone portable par exemple, est devenu un véritable fléau qui perturbe énormément les cours. Quand un portable sonne en classe au cours du déroulement d'une séquence de classe, il interrompt le fil des idées de l'enseignant, de l'apprenant, du Conseiller Pédagogique, du Responsable d'Unité Pédagogique, de l'Inspecteur et distrait en retour ces différents acteurs. Les SMS intempestifs reçus en

classe retiennent l'attention de l'apprenant et lui font perdre une bonne partie des explications et du cours dispensés par l'enseignant. Le téléphone portable est parfois utilisé par certains élèves comme un moyen de fraude lors des évaluations, d'examens et des concours. Ainsi, au cours des devoirs, les portables renfermant des dictionnaires électroniques et des formules scientifiques sont utilisés par les élèves qui ignorent l'orthographe exacte d'un mot ou la conjugaison d'un verbe, les formules en mathématique ou en physique en vue d'obtenir la bonne information et la reproduire sans aucune réflexion sur leur copie. L'autre méfait du portable est aussi l'influence de plus en plus perceptible du vocabulaire SMS dans les rédactions des apprenants. Selon le **Professeur Malik BOUKARI**, « A force d'abréger les mots pour plus de rapidité et d'économiser leurs crédits avec les SMS, les élèves écrivent souvent de la même manière dans les devoirs sans même s'en rendre compte. Cela contribue gravement à baisser leur qualité rédactionnelle et par conséquent, leur niveau en français ». En outre, les jeux, les sonneries, la musique, les images pornographiques et les vidéos que les élèves enregistrent constamment dans leurs portables prennent souvent le dessus sur la lecture et les études, faisant ainsi du portable leur compagnon préféré. Certains enseignants reçoivent de leurs élèves, des SMS leur proposant des relations sexuelles en échange de bonnes notes.

Sur le plan socio-économique, les 74,5% des enquêtés du secteur éducatif ont déclaré que leurs dépenses globales de consommation, tous biens et services confondus, ont augmenté du fait de l'utilisation du téléphone portable à cause des frais de revient des crédits. Cette situation traduit un effet aggravant de la téléphonie mobile sur les dépenses de consommation des populations béninoises en général et des apprenants en particulier. Ces dépenses dues à l'usage du téléphone portable par l'enseignant et l'apprenant surtout avec l'avènement du WhatsApp ont d'énormes répercussions sur leur pouvoir d'achat et par ricochet, sur leur survie et leur prestation en classe. Un autre méfait réside dans le fait que le port de bouches d'oreilles en métal ou de lunettes en monture métallique peut faire augmenter de 25% la radiation vers le cerveau lors de l'utilisation du téléphone portable sans oublier le mal du cou et de la colonne vertébrale (CNRS, Espagne 2008), ce qui influence négativement les résultats scolaires.

IV.) Approches de solution : le rôle de l'éducation face au développement de l'intelligence artificielle

La lutte contre les méfaits de l'intelligence artificielle implique tous les acteurs de l'éducation.

4.1. Cas des parents

Ils doivent veiller à ce que les enfants n'utilisent pas les technologies à d'autres fins que l'éducation et l'apprentissage. De nombreux logiciels de contrôle parentage existent actuellement et peuvent les aider. C'est un logiciel que les parents installent sur l'ordinateur familial ou sur celui de l'enfant protégé par un mot de passe. Il comporte les fonctions relatives à la possibilité de fixer des limites horaires, la possibilité d'interdire l'accès à des sites sensibles du web et à la possibilité de limiter l'accès à des jeux violents, pervers ou à d'autres logiciels. Ils doivent aussi échanger avec les enfants sur les dangers qui les guettent par rapport à l'utilisation des technologies (télévision, internet, portable...).

4.2. Cas de l'Etat

- Elaborer et vulgariser un règlement régissant l'usage des technologies au Bénin en général et particulièrement en milieu scolaire : cas de la téléphonie mobile.
- Exiger le vote d'une loi relative au seuil d'exposition compatible avec la santé publique fixé à 0,6V/m par les scientifiques internationaux indépendants ;
- Exiger la fabrication des téléphones écologiques en vue de la suppression complète de certaines substances chimiques toxiques encore présentes dans ses matières de composition et la réduction des emballages.

4.3. Rôle de l'école

L'enseignant doit veiller à ce que les enfants n'utilisent pas les technologies à d'autres fins que l'éducation et l'apprentissage. Il doit exercer un contrôle en tout temps sur la navigation des élèves durant les heures de cours. Il est

nécessaire qu'il leur fasse comprendre que tous les sites internet ne sont pas fiables ou acceptables.

En plus de faire respecter les règlements déjà établis en classe, il doit surveiller et contrôler les réseaux de bavardage. L'enseignant a l'obligation d'informer les élèves concernant les précautions à prendre pour utiliser efficacement, adéquatement puis surtout prudemment les réseaux sociaux et ce, dès leur jeune âge. Il est aussi nécessaire d'instruire convenablement les enfants afin de les aider à prendre conscience des différents dangers que présentent les technologies de sorte qu'ils soient en mesure de réfléchir, de raisonner et d'évaluer convenablement une situation avant de passer à l'action.

Conclusion

L'humanité connaît des avancées technologiques du développement de l'intelligence artificielle qui ont révolutionné le monde dans tous les domaines. Mais malgré ses multiples avantages, elle s'est révélée être un instrument véritablement dangereux ; d'où la nécessité d'une éducation capable de limiter les excès de l'utilisation de ces outils numériques qui constituent un véritable "tsunami" du siècle.

Bibliographie

- 1- BORDELEAU P. *L'histoire des technologies informatiques et quelques unes de leurs applications*, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université de Montréal, 1999.
- 2- BELABBES I. *Indicateurs TIC pour les Ménages*, ANRT/ MAROC, Mars 2007.
- 3- Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation 2^{ème} édition, 1981.
- 4- DUTTAS et MIAI, *La technologie de l'Information et de la Communication au service de la durabilité*, 9^{ème} rapport sur la technologie de l'Information pour 2009-2010 (GITR), FEM et INSEAD, Mars 2010.
- 5- Recherche sur Internet, supplément électronique.

6- ROGER Guir, Pratiquer les TIC, Former les Enseignants et les Formateurs à des nouveaux usages. De Boeck, 2002.

7- SCARDIGLI Victor ; MERCIER Alain et PLASSARD François : La société digitale : Edition Seuil, 1984.

8- TARDIF Jacques, Intégrer les Nouvelles Technologies de l'Information. Quel cadre pédagogique ? Paris, EST, Coll, Pratiques et Enjeux Pédagogiques 1998.

Sujet :

« La disponibilité et la convergence des réseaux informatiques et des réseaux sociaux offrent désormais de multiples sources d'accès aux connaissances et au développement professionnel. Or, la surabondance et l'inégale qualité des données disponibles sur les réseaux ainsi que la vitesse à laquelle elles se créent et se transforment imposent non seulement qu'elles soient traitées et classées, mais aussi jugées et sélectionnées de manière consciente, voire critique ».

Consigne :

Après avoir analysé cette déclaration, vous êtes invité(e) à faire ressortir les avantages et les limites de l'intelligence artificielle pour le développement professionnel de l'Enseignant.

Sujet :

« La technique a peut-être rétréci la planète, mais des divisions subsistent, irréductibles. La télévision, le téléphone portable et l'internet se sont avérés efficaces pour les unir », constate un critique contemporain.

Consigne :

Quelles réflexions vous suggèrent ces propos ?

THÈME N° 3 :
LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

(Recherches personnelles)

THÈME N° 4 :
DÉMOCRATIE ET LIBERTÉ
(Recherches personnelles)

LE PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE
DANS UN ÉTAT DE DROIT
(Recherches personnelles)

Ont participé à l'élaboration de ce module :

Encadrement technique	
Nom et Prénoms	Qualité/structure
Pierre CHANOU	Directeur/INFRE
Kodjo AGBOGLA	Secrétaire Général/INFRE
Bio Luc AKIYO	Chef Service Formation/INFRE
Rédaction	
Pierre GBENOU	Dr, IEPD/PR
Victorin MARETE	IEPD/PR
Magloire COSSOU	IEPD/PR
Fassinou ZINSOU	IEPD/PR
Emile WANNOU	IEPD/PR
Barnabé AGUIDA	IEPD/INFRE
Création graphique et mise en page	
Nicolas GOGOHNGA	Chef Service Production/INFRE